



communiqué

Date **Le 9 février 1994**

N° 20

Pour publication

LE CANADA APPUIE LA DÉCISION DE L'OTAN ET SE RÉJOUIT DU CESSEZ-LE-FEU À SARAJEVO

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui que le Canada se joignait à ses alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) qui ont décidé d'appuyer la demande du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) de répondre à d'éventuelles attaques d'artilleries sur Sarajevo.

Il a en outre accueilli favorablement l'annonce par l'ONU d'un cessez-le-feu prévoyant que les armes lourdes qui se trouvent dans le secteur de Sarajevo seront retirées ou placées sous la surveillance de l'ONU.

«Nous nous réjouissons que ce cessez-le-feu ait été conclu. J'espère qu'à la suite de cet accord, les frappes aériennes ne seront plus nécessaires», a dit M. Ouellet.

Le Ministre a dit que le Canada coopérait étroitement avec les autres pays de l'OTAN pour s'assurer qu'une réponse positive à la demande du Secrétaire Général puisse contribuer à éviter de nouvelles tragédies à Sarajevo. L'objectif du Canada est aussi de s'assurer que la décision de l'OTAN ait un effet positif sur les pourparlers de paix de Genève, l'acheminement de l'aide humanitaire et la sécurité du personnel de l'ONU et des autres services humanitaires en Bosnie.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874